

**COMITÉ SYNDICAL DU PETR DU PAYS RUFFÉCOIS  
SÉANCE DU 19 JUIN 2024**

Séance n°4 du 19 juin 2024

Délibération n°DEL2024061906

Objet : Demande de subvention dans le cadre de « Nature et Transitions ».

40 délégués  
Quorum : 21 délégués

Nombre de présents : 21  
Nombre d'excusés : 19 dont 1 pouvoir  
Nombre d'absents : 0

Le 19 juin 2024 à 18h00, se sont réunis les membres du Comité Syndical du PETR du Pays Ruffécois, légalement convoqués à la salle socioculturelle de Courcôme le 7 juin 2024, sous la présidence de Monsieur DANÈDE Laurent.

Secrétaire de séance : Mme ROCHE Nadine.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE**

**Etaient présents :**

M. AGUESSEAU Norbert – M. BEAU Jacques – Mme FOURÉ Brigitte – M. DANÈDE Laurent (pouvoir de M. RAINETEAU Jean) - Mme LAMAZIÈRE Véronique - M. PANTIER Jean-Marie – Mme ROCHE Nadine – Mme ROUX Emilie - M. VIDAL Laurent - M. ZULIAN Jean-Louis.

**Etaient excusés :** Mme BAUDRILLART Agnès - Mme BERNARD Marie-Dominique - M. CROIZARD Christian - M. DE LUSTRAC Jean-Marc - Mme GUILLAUMIN-PRADIGNAC Nathalie - Mme MANDIN Frédérique - Mme MARCELIN Céline – M. RAINETEAU Jean (pouvoir à M. DANÈDE Laurent) - Mme TEILLET Anne - M. TESSIER Jean-Luc.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE CHARENTE**

**Etaient présents :** Mme AURICOSTE-TONKA Isabelle – M. BASTIER Thierry – COLIN Bernard - CORNUAUD Eric - M. GEOFFROY Fabrice – M. JOBIT Jean-François - M. MATHIEU Xavier – M. MICHAUD Arnaud - Mme MOREAU Carole – THOMAS Hubert - M. POINSET Cyril.

**Etaient excusés :** Mme BASTIER Nina - Mme BELGHALI Lucile – M. BCEUF Pascal – M. DUPUIS José – M. FORT Jean-Paul - Mme ROLLIN Lydie - M. SEGUINAR Claudy - M. THOMAS Jean-Claude – Mme VIEYRES-TEILLET Huguette.

**DEMANDES DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE « NATURE ET TRANSITION »**

- Vu le Code Général des collectivités territoriales,
- Vu la délibération DEL2023112901 du 29/11/2023 autorisant le PETR à candidater à l'appel à projets Nature et transition

Le Président rappelle aux membres du Comité Syndical que le PETR à candidaté à l'appel à projets « Nature et Transitions » en fin d'année 2023 avec le plan de financement suivant :

Dépenses prévisionnelles			Recettes prévisionnelles		
	Montant HT	Montant TTC		Montant	Taux
Volet opérationnel / Fiche action 1 / B1	103 715 €	121 475 €	Région Nouvelle Aquitaine	88 860,50 €	
			Volet B1	72 600,50 €	70 %
			Volet B2	16 260 €	60 %
Volet sensibilisation / Fiche action 1 B2	27 100 €	30 280 €	LEADER	21 211,50 €	
			Volet B1	10 371,50 €	10%
			Volet B2	10 840 €	40 %
			Autofinancement	41 683 €	
<b>Total général des dépenses</b>	<b>130 815 €</b>	<b>151 755 €</b>	<b>Total général des recettes</b>	<b>151 755 €</b>	

## AR Prefecture

016-200050094-20240619-DEL2024061906-DE  
Reçu le 24/06/2024

Il informe que le PETR a été retenu lors de la commission permanente de la Région du 13/05/2024 avec une subvention accordée de 88 860 €, soit l'ensemble de la subvention demandée.

Il demande au comité syndical de l'autoriser à mettre en œuvre les actions mentionnées dans le plan d'action et à solliciter comme prévu initialement une subvention auprès du programme LEADER.

Il précise que des conventions pourront être passées avec les différents acteurs notamment pour leur participation à l'autofinancement du projet.

Ayant pris connaissance de la réponse positive de la Région pour ce projet et après en avoir délibéré, les élu(e)s du comité syndical, à 22 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION :

- **APPROUVENT** que le PETR du Pays Ruffécois sollicite une subvention européenne auprès du programme LEADER/FEDER OS5 du Ruffécois ;
- **AUTORISENT** le Président à mettre en œuvre les actions ;
- **AUTORISENT** le Président à inscrire les crédits au budget pour cette opération et à signer tous les documents relatifs à la mise en œuvre des éléments présentés.

Certifié exécutoire la présente délibération  
Le Président,

Laurent DANÈDE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers dans les deux mois à compter de sa notification